

Modalités des élections au Conseil d'Administration et des désignations aux Commissions de la Société Française de Médecine d'Urgence pour l'année 2007

Conformément aux statuts de la SFMU,

- Le renouvellement des membres du Conseil d'Administration, des Commissions et des sous commissions a lieu par tiers tous les ans,
- Les résultats doivent être proclamés lors de l'Assemblée Générale de la Société prévue lors du congrès annuel,
- La durée d'un mandat est de 3 ans, renouvelable une seule fois.

Cette lettre vous informe des modalités de ces renouvellements pour l'année 2007.

Candidatures et candidats

- Les candidatures au Conseil d'Administration et aux commissions sont à adresser selon des modalités, spécifiées plus bas, **au plus tard le 31 mars 2007.**
- Les candidats doivent appartenir à la SFMU (membres associés ou titulaires) et être à jour de cotisations. Ils doivent avoir montré un intérêt particulier pour notre société savante et général pour la médecine d'urgence.
- Nul ne peut être membre de plus de deux commissions.

Modalités électorales

Elles diffèrent entre le Conseil d'Administration (élection directe par l'ensemble des membres de la SFMU) et les Commissions et Sous Commissions (désignation par les commissions validée par le Conseil d'Administration)

Pour les élections au Conseil d'Administration :

Après la déclaration de vacance de postes, les candidats doivent faire acte de candidature par écrit de façon circonstanciée, en précisant en particulier leur mode d'exercice. Toute candidature doit être adressée au secrétaire général (ducasse.jl@chu-toulouse.fr) et à la direction administrative de la SFMU (88, bd de la Villette, 75 019 Paris) **avant le 31 mars 2007**. Cet acte de candidature ne dépassera pas 50 lignes (*en time new roman 12 pts*).

La composition du conseil d'administration reflète les différents modes d'exercice de la médecine d'urgence : lors de leur acte de candidature au Conseil d'Administration, les candidats précisent leur mode d'exercice. En cas d'exercice mixte (urgences hospitalières et pré hospitalières), le candidat choisit le mode d'exercice qu'il entend représenter.

Tout candidat s'engage, lors de sa demande d'inscription, à respecter les critères d'admission et à signaler toute modification de son statut ou de son mode d'exercice au secrétaire général dans le mois suivant cette modification. Le Conseil d'Administration se réserve le droit d'effectuer une vérification de la déclaration du candidat. Toute fausse déclaration entraînera, de facto, une invalidation de la candidature.

Sur le site de la SFMU (www.sfm.org), à compter du 2 avril 2007, le secrétaire général adresse aux électeurs la liste des postulants, leur acte de candidature, le rappel du nombre de postes à pourvoir, les conditions de validation des bulletins de vote et l'indication de la date de **clôture du scrutin fixée au 30 avril 2007 à 18 h.**

Pour les renouvellements des Commissions et Sous Commissions:

Les candidatures (formulaire téléchargeable sur le site www.sfmu.org) **adressées par courriel** aux responsables des commissions (cf. tableau infra) **et** à la direction administrative de la Société (annick.delaveau@sfmu.org) seront examinées durant le mois d'avril 2007 par les commissions.

Le Conseil d'Administration, tenu de s'assurer de la meilleure représentativité des différentes modalités d'exercice de la médecine d'urgence -au sein des commissions et sous commissions- et de favoriser la participation de membres n'ayant jamais exercé de mandat dans les commissions de la société, finalisera les propositions transmises.

Les résultats des élections au Conseil d'Administration et des désignations pour les Commissions et Sous Commissions seront proclamés lors de l'assemblée générale de la Société le 30 mai 2007.

Postes à pourvoir

Conseil d'Administration : 4 postes à pourvoir *
contact : ducasse.jl@chu-toulouse.fr

Sous commission manifestations scientifiques : 5 postes à pourvoir *
contact : jschmidt@chu-clermontferrand.fr

Sous commission recherche : 5 postes à pourvoir *
contact : pmroy@chu-angers.fr

Sous commission veille scientifique : 4 postes à pourvoir *
contact : catherine.legall@ch-argenteuil.fr

Commission soins urgence : 6 postes à pourvoir (3 IDE, 1 AS, 1 PARM, 1 CCA)**
contact : isabelle.piedade@wanadoo.fr

Commission organisation congrès & réunions scientifiques : 3 postes à pourvoir (2 médecins + 1 IDE)**
contact : sylvie.baque@wanadoo.fr

Commission des recommandations professionnelles : 3 postes à pourvoir *
contact : FCarpentier@chu-grenoble.fr

Commission d'évaluation et de la qualité : 5 postes à pourvoir *
contact : rottnerj@ch-mulhouse.fr

Commission internationale : 4 postes à pourvoir *
contact : a.bellou@chu-nancy.fr

* sans précision, les postes à pourvoir concernent des MEDECINS

** IDE : infirmier(e) - AS : assistante sociale - PARM : permanencier auxiliaire de régulation médicale - CCA : ambulancier

Direction administrative de la SFMU : Mme A. Delaveau, 88 bd de la Villette, 75019 Paris
(annick.delaveau@sfmu.org)

Secrétariat Général SFMU: Dr. J.L. Ducassé, SAMU 31, CHU Purpan, 31059 Toulouse
(ducasse.jl@chu-toulouse.fr)